

L'éducation à la sexualité en milieu scolaire

par des professionnel.le.s extérieur.e.s à l'Education Nationale :

■ POURQUOI ?, COMMENT ?

Cet argumentaire à destination des professionnel.le.s de l'Education Nationale est issu d'un travail interassociatif initié le 3 septembre 2014 et ayant engagé les structures franciliennes suivantes : AREMEDIA, Association Départementale 75 du Mouvement Français pour le Planning Familial, AVH 78, La Corde raide-UDSM, un Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF), Crips Idf, « je.tu.il... », Le Refuge, Sol en Si, Solidarité Sida.

L'ARGUMENTAIRE en bref

↪ Les jeunes ont-ils vraiment besoin des actions d'éducation pour la sexualité ?

Les jeunes se saisissent des espaces créés pour l'éducation à la sexualité pour s'exprimer librement et interpellent les intervenants extérieurs sur des préoccupations qui ne peuvent pas toujours être exprimées aux équipes éducatives ou à la maison.

Ces quelques questions issues d'une action auprès d'élèves de seconde et première en sont des exemples : « Pourquoi les garçons qui ont plus de relations sexuelles sont mieux vus que les filles dans le même cas ? », « Le préservatif enlève-t-il du plaisir ? », « Pourquoi les garçons forcent quand une fille dit qu'elle n'est pas encore prête ? », « La pilule est-elle suffisante pour ne pas avoir d'enfant ? »

↪ Comment les contenus des actions peuvent-ils correspondre aux préoccupations des jeunes ?

Les adultes qui interviennent adaptent systématiquement leur intervention au groupe grâce à un échange préalable avec un adulte de l'établissement, et pendant l'animation, en fonction de l'âge des jeunes, de leur niveau d'élaboration, leurs connaissances, leur maturité et des préoccupations du groupe.

↪ S'il ne s'agit pas de conférences ou de cours sur la contraception et les maladies, qu'est-ce qui est fait exactement ?

Les temps d'éducation à la sexualité assurés par les structures extérieures sont construits en fonction d'objectifs pédagogiques. Des méthodes interactives sont généralement utilisées afin de favoriser l'expression des jeunes. Leur participation active permet de les valoriser, créer des espaces de discussion et d'échange autour des représentations, et d'identifier des stratégies adaptées.

↪ Quand les séances d'éducation à la sexualité ont-elles lieu ?

A la demande des établissements, des structures expertes du domaine comme des associations, des centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) ou encore des centres de protection maternelle et infantile (PMI) peuvent intervenir en milieu scolaire.

↪ Quelle est la plus-value d'actions d'éducation à la sexualité pour les établissements scolaires ?

Les jeunes doivent acquérir des compétences leur permettant d'être autonomes et responsables en matière de santé, mais aussi de pouvoir prendre leur place dans la société. Les apprentissages sociaux font partie des facteurs favorisant un bon climat scolaire. Ces actions permettent également l'acquisition de savoirs transposables aux disciplines du socle commun.

↪ L'éducation à la sexualité est une mission que pourrait assurer l'équipe éducative, alors pourquoi mobiliser des structures extérieures ?

Malgré les missions attribuées aux établissements scolaires, le manque de temps et/ou de formation peuvent empêcher les adultes de l'établissement

d'assurer eux-mêmes ces temps d'éducation à la sexualité. Les structures extérieures peuvent ainsi être sollicitées pour assurer des actions auprès des jeunes, mais aussi aider à autonomiser les équipes.

↪ Pourquoi mobiliser des adultes extérieurs à l'établissement ?

Le fait de ne pas appartenir au quotidien des élèves crée une distance permettant à l'adulte extérieur d'identifier les dynamiques en cours dans le groupe rencontré. Sa présence ponctuelle dans l'établissement permet d'instaurer un espace d'échange où il pourra poser plus facilement une limite aux propos violents pouvant être tenus. L'adulte est également identifié par les jeunes comme un spécialiste qui pourra apporter des réponses.

↪ Quelle crédibilité pour des structures extérieures ?

Le maillage partenarial et la pluridisciplinarité en jeu dans l'éducation à la sexualité permettent une complémentarité des approches et des expertises. Les adultes intervenant pour les structures actrices de l'éducation à la sexualité ont pu faire le point sur leurs propres représentations de la sexualité, et ce, dans l'objectif de créer un espace le plus égalitaire possible. Les outils et techniques d'animation utilisés sont le fruit d'expériences de terrain et d'une réflexion sur les principes d'intervention.

↪ Quel cadre pour les actions d'éducation à la sexualité ?

La circulaire de l'Education Nationale de 2003 consacrée à l'éducation à la sexualité inclut l'organisation d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogènes dans les écoles, collèges et lycées sur cette thématique. Dans ce cadre, les établissements scolaires peuvent solliciter des intervenants extérieurs. La circulaire de 2011 relative à la politique éducative de santé dans les territoires académiques appuie également cette mesure.

↪ Pourquoi tant de terminologies différentes pour désigner l'« éducation à la sexualité » ?

« Education à la vie affective et sexuelle », « Education à la sexualité », « Education à la responsabilité affective et sexuelle » sont autant de termes utilisés par les associations et les structures extérieures intervenant au sein des établissements. Chacune s'inscrit effectivement dans un référentiel théorique et des histoires différentes.

↪ Quelle place pour la liberté individuelle dans les séances d'éducation pour la santé ?

Que les structures soient issues du soin, de l'éducation populaire ou de la prévention, les actions s'appuient sur les principes de promotion de la santé définis par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 1986. Cette approche globale et positive « [...] donne aux gens davantage de possibilités de contrôle de leur propre santé et de leur environnement et les rend mieux aptes à faire des choix judicieux ». L'objectif des interventions en éducation à la sexualité est de transmettre les informations indispensables à l'adoption de comportements responsables en permettant aux jeunes de réfléchir à leurs attitudes face aux risques.

↪ Comment les principes de promotion de la santé s'appliquent-ils à l'éducation à la sexualité ?

La littérature scientifique nous indique que les interventions qui n'utilisent que l'apport d'information et sont centrées uniquement sur les risques liés à la sexualité sont les moins efficaces. En revanche, l'utilisation de méthodes interactives qui permettent aux jeunes d'améliorer leurs connaissances mais aussi de réfléchir et d'identifier des stratégies adaptées à leurs pratiques et leurs comportements ont un meilleur impact sur les prises de risques.

L'ARGUMENTAIRE *en détail*

↳ Les jeunes ont-ils vraiment besoin des actions d'éducation pour la sexualité ?

L'adolescence est une période charnière marquée par une recherche identitaire et un besoin d'autonomisation. Il peut être plus difficile pour un jeune de s'adresser à un adulte avec lequel il entretient des relations quotidiennes pour aborder des sujets aussi intimes que ceux relevant de la sexualité. Les jeunes se saisissent des espaces créés pour l'éducation à la sexualité pour s'exprimer librement et interpellent les intervenants extérieurs sur des préoccupations qui ne peuvent pas toujours être exprimées aux équipes éducatives ou à la maison.

Par ailleurs, les questionnements, les connaissances ou le partage d'expériences en matière de sexualité sont souvent très différents des champs de connaissances habituelles. Un regard neuf et distancé des dynamiques en jeu au sein des groupes permet de favoriser le dialogue et faire émerger des paroles nouvelles, plus difficiles à susciter par un adulte connu, qui parfois ne se sent pas en capacité d'y répondre.

Certains questionnements pourront par exemple être exprimés à travers la technique d'animation dite des « petits papiers » où les jeunes posent des questions sur des papiers anonymes. La pression du groupe, mais aussi le jugement des pairs et/ou celui de l'adulte référent, peuvent effectivement être un frein insurmontable.

Les préoccupations suivantes, récoltées auprès de classes de seconde et première et représentatives de celles rencontrées lors des séances d'éducation à la sexualité pour cette tranche d'âge, portent sur :

- L'aspect relationnel de la sexualité : « Faut-il faire l'amour avec notre petit ami pour dire qu'on est vraiment amoureux ? », « Une relation sexuelle sans amour, c'est possible ? », « Faut-il croire en l'amour à notre âge ? », « L'amour hétérosexuel est-il pareil que l'amour homosexuel ? »
- Les normes et les stéréotypes liés à la sexualité : « les relations sexuelles sont-elles importantes à notre âge ? », « Est-ce que la sexualité dans les films sur internet est pareille lors de pratiques sexuelles réelles ? », « Comment bien faire l'amour ? », « Est-ce approprié de montrer des marques d'affection en public ? », « Est-il indispensable d'avoir une ou plusieurs relations amoureuses au cours de son adolescence ? », « Pourquoi les hommes ne sont intéressés que par les gros seins des femmes ? », « Comment être amoureux ? », « Peut-on être amoureux d'une fille et d'un garçon en même temps ? », « Pourquoi les hommes ont-ils le plus souvent ce but, contrairement aux femmes ? »
- La « Première fois » et la virginité : « Faire l'amour la première fois, ça fait mal ? », « Comment sait-on quand on est prêt(e) ? », « Est-ce que ne plus être vierge avant le mariage est une chose mal ? », « Est-ce que si on le fait par derrière on peut avoir un bébé ? Est-ce que ça "dévierge" ? »
- La notion de consentement : « Si je veux et que l'autre ne veut pas ? », « Pourquoi les garçons forcent quand une fille dit qu'elle n'est pas encore prête ? », « Que pensez-vous des relations sexuelles entre mineurs et adultes si la personne mineure est consentante ? », « Accepter ou refuser l'envie de l'autre dans le couple ? »
- La sexualité reproductive et la sexualité récréative : « Est-ce que la relation sexuelle ne peut mener spécialement qu'à l'envie d'avoir des enfants ? »
- La planification des conséquences liées aux relations sexuelles : « Le préservatif enlève-t-il du plaisir ? », « La pilule est-elle suffisante pour ne pas avoir d'enfant ? »
- L'égalité filles/garçons : « Pourquoi le sexe est-il un tabou envers les femmes mais pas envers les hommes ? », « Pourquoi les garçons qui ont plus de relations sexuelles sont mieux vus que les filles dans le même cas ? », « Pourquoi les filles s'attachent plus vite que les garçons ? », « Pourquoi les garçons mettent du temps à montrer leurs sentiments ? »

↳ Comment les contenus des actions peuvent-ils correspondre aux préoccupations des jeunes ? Qu'est-ce qui se dit pendant les actions ? Est-ce la même chose pour tous les groupes ?

Les adultes qui interviennent adaptent systématiquement leur intervention au groupe rencontré. Pour ce faire, un échange préalable avec un adulte de l'établissement permet à minima de connaître les éventuelles problématiques identifiées dans l'établissement.

Au cours de l'intervention, le cadre fixé peut être adapté par l'adulte en fonction de l'âge des jeunes, de leur niveau d'élaboration, leurs connaissances, leur maturité, et des préoccupations du groupe rencontré.

Ainsi, selon ces caractéristiques, les actions d'éducation à la sexualité peuvent porter sur les relations à l'autre ; l'égalité filles/garçons ; les aspects biologiques tels que la puberté ; la gestion des conséquences des relations sexuelles (ex : moyens de contraception, moyens de protection aux infections sexuellement transmissibles et dépistage ; accompagnement des grossesses non prévues, etc.) ; les normes et les stéréotypes liés à la sexualité ; l'identification des lieux et des personnes ressources ; la loi en matière de santé sexuelle...

Une vigilance particulière est accordée pour ne pas stigmatiser, adapter le langage, prendre en compte des différences de culture, d'éducation et d'environnement.

↳ S'il ne s'agit pas de conférences ou de cours sur la contraception et les maladies, qu'est-ce qui est fait exactement ?

Les temps d'éducation à la sexualité assurés par les structures extérieures sont construits en fonction d'objectifs pédagogiques et sont parfois formalisés par un canevas de séance.

Des méthodes interactives favorisant l'expression des jeunes sont principalement utilisées. Elles permettent de valoriser les jeunes et leurs connaissances, de créer des espaces de discussion et d'échange autour des représentations et d'identifier des stratégies adaptées.

La participation active des jeunes grâce à des techniques et des outils d'animation tels que le débat, la vidéo, le brainstorming, le quizz, les études de cas, les mises en situation, le photolangage permettent de se décentrer des méthodes pédagogiques d'apprentissage habituelles.

↳ L'éducation à la sexualité est une mission que pourrait assurer l'équipe éducative, alors pourquoi mobiliser des structures extérieures ?

Malgré les missions attribuées aux établissements scolaires, le manque de temps et/ou de formation peuvent empêcher les adultes de l'établissement d'assurer eux-mêmes ces temps d'éducation à la sexualité. Par ailleurs, certains.e.s professionnel.le.s ne souhaitent pas porter ces séances, soit parce qu'ils pensent que leurs élèves seront gênés pour leur exprimer tous leurs questionnements, soit parce qu'ils ne se sentent eux-mêmes pas suffisamment à l'aise pour faire face à la multitude de questions soulevée par ce sujet.

↳ Quand les séances d'éducation à la sexualité ont-elles lieu ?

A la demande des établissements, des structures expertes du domaine comme des associations, des centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) ou encore des centres de protection maternelle et infantile (PMI) peuvent intervenir.

↳ Quelle est la plus-value d'actions d'éducation à la sexualité pour les établissements scolaires ?

Accorder de l'importance à la santé des élèves permet de traiter deux dimensions. D'une part, la santé est une condition de la réussite

des élèves. D'autre part, inscrire pleinement la santé dans le projet d'établissement permet également de se situer dans une orientation citoyenne favorisant l'émancipation. Ainsi, les jeunes doivent acquérir des compétences leur permettant d'être autonomes et responsables en matière de santé, mais aussi de pouvoir prendre leur place dans la société.

Depuis plusieurs années, les professionnels de l'Education Nationale s'intéressent au climat scolaire. L'école influence le bien-être social, cognitif et émotionnel des élèves. Le climat scolaire peut être vu comme une métaphore de l'état de santé de l'établissement. Un climat scolaire positif favoriserait de meilleurs résultats scolaires.

Aider les établissements à établir un climat où les élèves se sentent en sécurité, soutenus et valorisés apparaît comme un levier à privilégier dans les stratégies de promotion de la santé.

Les apprentissages sociaux font partie des facteurs favorisant un bon climat scolaire. Les apprentissages, qu'ils portent sur des savoirs, savoir-faire ou savoir-être, la coopération entre les jeunes, leur valorisation, sont autant d'actions ayant un impact positif sur le climat scolaire. Les séances d'éducation à la sexualité peuvent ainsi contribuer au sentiment d'appartenance à l'établissement, à l'identification par les jeunes de la bienveillance des adultes à leur égard et à la justice scolaire.

Des séances d'éducation à la sexualité peuvent contribuer à ces aspects de par l'attention et l'importance données aux préoccupations des jeunes, les techniques utilisées, la valorisation des jeunes et les liens adultes-jeunes créés. Ces temps peuvent être perçus par les jeunes comme une autorisation à rencontrer l'autre, à s'émanciper, à se construire dans ses singularités. De telles séances favorisent le vivre ensemble, de traiter une thématique préoccupant les jeunes pour leur permettre d'élaborer de jeune à jeune mais également de jeune à adulte.

Ces actions, même si elles portent sur l'éducation à la sexualité, permettent également l'acquisition de savoirs transposables aux disciplines du socle commun. Elles appuient donc les apprentissages. Par exemple, si lors d'une animation le débat autour d'une vidéo est utilisé, il permet aux jeunes de développer des compétences telles que le travail collectif, la créativité, l'écoute ou encore les capacités de synthèse.

➤ Pourquoi mobiliser des adultes extérieurs à l'Education Nationale ?

Mettre en place une action d'éducation à la sexualité nécessite, pour l'adulte intervenant, d'avoir un positionnement pré-établi et une préparation qui faciliteront l'adoption d'un regard décalé sur les discours des jeunes. Le fait de ne pas appartenir au quotidien des élèves crée une distance permettant à l'adulte extérieur d'identifier les dynamiques en jeu dans le groupe rencontré. Des mots durs peuvent surgir dans ces espaces. L'adulte extérieur est en mesure de prendre du recul sur les propos et d'aider les jeunes à en saisir le sens, propre comme figuré. Sa présence ponctuelle dans l'établissement favorise l'instauration d'un espace d'échange où il pourra poser plus facilement une limite aux propos violents pouvant être tenus (ex : sexisme, homophobie, etc.).

Le rôle attribué aux adultes de structures extérieures par les jeunes et par les établissements est différent de celui donné aux adultes membres de la communauté éducative. Cet adulte est identifié par les jeunes comme un spécialiste qui est interpellé, provoqué par le groupe pour valider les connaissances et représentations en matière de santé sexuelle, rappeler et faire respecter les lois s'y référant, garantir le respect de l'autre.

Du fait de leur présence ponctuelle dans l'établissement, les structures extérieures consacrent un temps de leur animation à l'identification des lieux et personnes ressources en santé sexuelle y compris au sein de l'établissement.

➤ Quelle crédibilité pour des structures extérieures ?

Le maillage partenarial et la pluridisciplinarité en jeu dans l'éducation à la sexualité permettent une complémentarité des approches et des expertises. Les membres des structures intervenant sur l'éducation à la sexualité sont des acteurs engagés dans le progrès social.

On ne s'improvise pas intervenant en éducation à la sexualité. Toute personne assurant des actions d'éducation à la sexualité en milieu scolaire intervient dans un cadre professionnel. Une formation préalable conditionne toute séance d'éducation à la sexualité. Les adultes ont pu faire le point sur leurs propres représentations de la sexualité et ce dans l'objectif de créer un espace le plus égalitaire possible. Les structures expertes mettent à disposition de leurs intervenants des ressources permettant d'actualiser leur bagage théorique mais également de développer des postures adaptées au public et à la thématique.

Les outils et techniques d'animation utilisés sont le fruit d'expériences de terrain et d'une véritable réflexion sur les principes d'intervention.

➤ Quel cadre pour les actions d'éducation à la sexualité ?

La circulaire de l'Education Nationale du 15 décembre 2011 relative à la politique éducative de santé dans les territoires académiques précise que « la définition, l'impulsion et la conduite d'une politique éducative [de santé] structurée constituent une des missions confiées au système scolaire (...) ».

La circulaire de 2003 consacrée à l'éducation à la sexualité inclut l'organisation d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogènes dans les écoles, collèges et lycées sur cette thématique. Dans ce cadre, les établissements scolaires peuvent solliciter des intervenants extérieurs.

Les associations et structures extérieures s'inscrivent dans ce cadre législatif définissant les missions de l'Education Nationale en éducation à la sexualité en milieu scolaire.

➤ Pourquoi tant de terminologies différentes pour désigner l'« éducation à la sexualité » ?

« Education à la vie affective et sexuelle », « Education à la sexualité », « Education à la responsabilité affective et sexuelle » sont autant de termes utilisés par les associations et les structures extérieures intervenant au sein des établissements. Chacune s'inscrit dans un référentiel théorique et des histoires différentes. Ceci peut expliquer la diversité des termes utilisés pour parler des actions répondant à la mission d'éducation à la sexualité définie par l'Education Nationale. Cependant, les points communs développés dans cet argumentaire régissent nos interventions.

➤ Quelle place pour la liberté individuelle dans les séances d'éducation pour la santé ?

Des professeurs et des parents s'étonnent parfois de ne pas entendre de consignes claires en matière de comportements à adopter pendant les séances d'éducation à la sexualité.

Que les structures soient issues du soin, de l'éducation populaire ou de la prévention, les actions s'appuient sur les principes de promotion de la santé définis par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en 1986 selon lesquels elle « [...] donne aux gens davantage de possibilités de contrôle de leur propre santé et de leur environnement et les rend mieux aptes à faire des choix judicieux ».

La promotion de la santé se veut une approche globale et positive où la santé est considérée comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Les interventions en éducation à la sexualité sont donc construites sur des principes éthiques de l'éducation pour la santé qui impliquent : le non-jugement, le respect des choix des jeunes, la non-imposition

de comportements prédéterminés par l'adulte, la non-culpabilisation d'une personne qui fait un choix estimé préjudiciable à sa santé, une attitude non-moralisatrice vis à vis des connaissances, fausses croyances et comportements qui sont estimés néfastes aux jeunes, la libre participation des jeunes et le respect des différences.

L'objectif de ces interventions est de transmettre les informations indispensables à l'adoption de comportements responsables en permettant aux jeunes de réfléchir à leurs attitudes face aux risques.

➤ Comment les principes de promotion de la santé s'appliquent-ils à l'éducation à la sexualité ?

En concordance avec les valeurs promues dans la circulaire de l'Education Nationale de 2003, les associations et structures extérieures peuvent se baser sur la définition de la santé sexuelle adoptée, en 2002, par l'OMS. Elle correspond à « un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social associé à la sexualité. [...] La santé sexuelle a besoin d'une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, et la possibilité d'avoir des expériences sexuelles qui apportent du plaisir en toute sécurité et sans contraintes, discrimination ou violence ».

Ainsi, la littérature scientifique nous indique que les interventions qui n'utilisent que l'apport d'information et sont centrées uniquement sur les risques liés à la sexualité sont les moins efficaces. En revanche, l'utilisation de méthodes interactives qui permettent aux jeunes d'améliorer leurs connaissances mais aussi de réfléchir et d'identifier des stratégies adaptées à leurs pratiques et leurs comportements ont un meilleur impact sur les prises de risques.

Qu'il s'agisse des éléments mis en exergue par les préconisations institutionnelles issues des circulaires de l'Education Nationale ou de positionnements internationaux avec les définitions de l'OMS, les interventions en milieu scolaire des associations et structures extérieures doivent s'appuyer sur :

- Le respect des valeurs de tolérance et de liberté appliqué à la sexualité, le respect des personnes, de la diversité et la promotion de l'égalité ;
- Une approche positive plaçant les jeunes dans des attitudes de responsabilité et donc dans des positions actives ;
- Une conception de la sexualité qui ne se réduit pas à l'absence de maladie.

■ RÉFÉRENCES :

• Broussouloux S., Houzelle-Marchal N.. Éducation à la santé en milieu scolaire. Choisir, élaborer et développer un projet. Saint-Denis : Inpes, coll. Varia, 2006 :139 p.

En ligne ➔ www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/detaildoc.asp?numfiche=1008

• La santé en action. Promouvoir la santé des élèves dans les établissements scolaires. Mars 2014, N° 427.

En ligne ➔ www.inpes.sante.fr/SLH/sommaires/427.asp

• Organisation mondiale de la santé (OMS). Charte d'Ottawa (1986).

En ligne ➔ www.sante.gouv.fr/cdrom_lpsp/pdf/Charte_d_Ottawa.pdf

• Organisation mondiale de la santé (OMS). Définition de la santé sexuelle (2002).

En ligne ➔ www.who.int/topics/sexual_health/fr/

• L'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées : circulaire n°2003-027 du 17-2-2003. Ministère de l'Education Nationale, France. Périodique : Bulletin Officiel du ministère de l'Education Nationale n°9.

En ligne ➔ www.education.gouv.fr/botexte/bo030227/MENE0300322C.htm

• Politique éducative de santé dans les territoires académiques : circulaire n° 2011-216 du 2-12-2011. Ministère de l'Education nationale, France. Périodique : Bulletin Officiel du Ministère de l'Education Nationale n° 46.

En ligne ➔ www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=58640

• Compte rendu académique de la journée de la réussite éducative de l'académie de Paris sur le thème santé et bien-être (7 mai 2014).

En ligne ➔ www.ozp.fr/spip.php?article15586

• Debarbieux, E., Anton, N., Astor, R.A., Benbenishty, R., Bisson-Vaivre, C., Cohen, J., Giordan, A., Hugonnier, B., Neulat, N., Ortega Ruiz, R., Saltet, J., Veltcheff, C., Vrand, R. (2012). Le « Climat scolaire » : définition, effets et conditions d'amélioration. Rapport au comité scientifique de la Direction de l'enseignement scolaire, Ministère de l'éducation nationale. MEN/DGESCO/Observatoire International de la Violence à l'Ecole. 25 pages.

En ligne ➔ www.cafepedagogique.net/lexpresso/Documents/docsjoints/climat-scolaire2012.pdf

• Bantuelle M., Laverdure J., Lamboy B., Housseau B., Broussouloux S., Bouvier P., Arcand L., Demeulemeester R., Senterre C., Pommier J. Référentiel de bonnes pratiques : comportements à risque et santé, agir en milieu scolaire : programmes et stratégies efficaces. Guide, Livre ; Français ; Saint-Denis ; INPES (Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé) ; 2008 ; coll. : Référentiels ; ISN: 978-2-916192-03-1 ; pagin. 132.

En ligne ➔ www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1086.pdf

• Lemonnier V., Ferron C.. Promouvoir la santé en milieu scolaire : les compétences des associations spécialisées. Périodique: Santé de l'Homme (La) n° 407.

En ligne ➔ www.inpes.sante.fr/SLH/sommaires/407.asp

• Guide EDUSCOL : Education à la sexualité, guides d'intervention pour les collèges et les lycées. (2008). Ministère de l'Education Nationale.

En ligne ➔ cache.media.eduscol.education.fr/file/Action_sanitaire_et_sociale/52/6/education_sexualite_intervention_114526.pdf

CO-SIGNATAIRES en date du 6 mars 2015



Coordination par le Crips Idf